



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

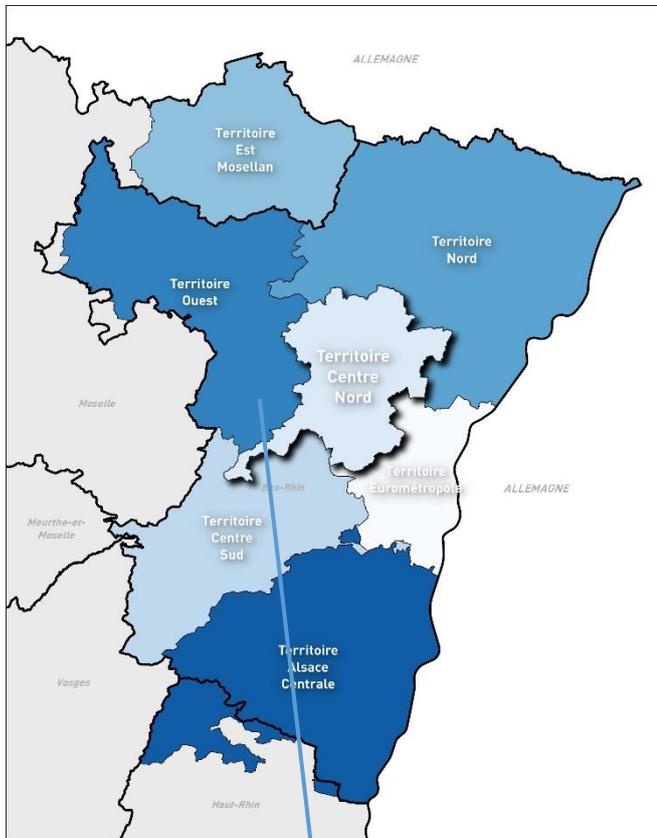
> Synthèse locale eau potable

PERIMETRE DE SAVERNE-MARMOUTIER





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom :

PERIMETRE DE LA REGION DE SAVERNE-MARMOUTIER

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 01/01/2016

Membre du SDEA depuis 05/07/1984

Nombre de communes : 37

Nombre de délégués : 43

Vos usagers

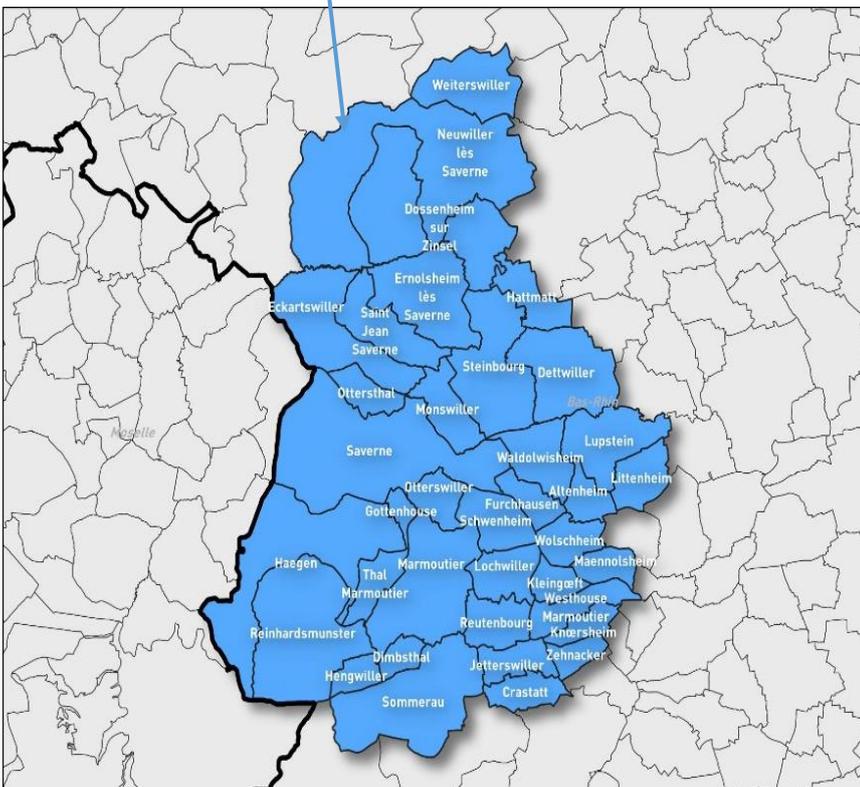
- 14 352 abonnés
- 38 578 habitants desservis

Vos volumes

- 2 486 963 m³ consommés
- 64 m³ consommés/habitant
- 173 m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :

BRASSERIE LICORNE SAS
 CC DU PAYS DE SAVERNE
 DE LA PRAIRIE
 DOMIAL ESH
 EARL DISS Jean-François
 GAEC GRAD
 HABITAT DU FONCTIONNAIRE
 HOPITAL CIVIL
 KLEIN FRERES
 KUHN FRERES
 KUHN SA
 LUX Léonard
 MARS CHOCOLAT FRANCE SAS
 PROFINE FRANCE
 REGION DE SAVERNE
 SDEA
 SOMARDIS LECLERC
 VILLE DE SAVERNE
 WERNERT SCHMITT EARL



Territoire : TERRITOIRE OUEST

Centre et Antenne de rattachement : Saverne

**VOTRE PRÉSIDENT EN 2019 :**

Roger MULLER

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **20 259** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **9 106** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **45** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **13 658** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **67** %

- **11** puits
- **46** sources
- **27** réservoirs (capacité totale de stockage : 15 630 m³)
- **9** stations de traitement
- **8** unités de désinfection
- **438,049** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **12 390** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **1,4** jour(s)
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **22** h

Indicateurs de performance	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	115
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	93,69%



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 2 à 11 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 3 à 9 selon l'UDI

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2017	2018	2019
Taux de conformité microbiologique	99 %	100 %	98,7 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	136	143	159
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	2	0	2
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	149	152	178
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Eau de bonne qualité microbiologique, très douce et très faiblement nitratée pour l'ensemble des secteurs.

Sur l'ensemble des secteurs sauf celui de Weiterswiller, aucun des pesticides recherchés n'a été détecté. Sur le secteur Weiterswiller, il a été relevé la présence à l'état de trace d'un des pesticides recherchés (Atrazine-déséthyl), à une concentration restant inférieure à la limite de qualité.

En termes de bactériologie, sur les 159 analyses réalisées en 2019, deux légères dégradations de la qualité bactériologique ont été détectées ponctuellement en juillet 2019. La première sur le secteur Nord, en sortie de la station de traitement des sources basses de Saverne, et la deuxième sur le secteur de Birkenwald. Les actions correctives (chloration, purges) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

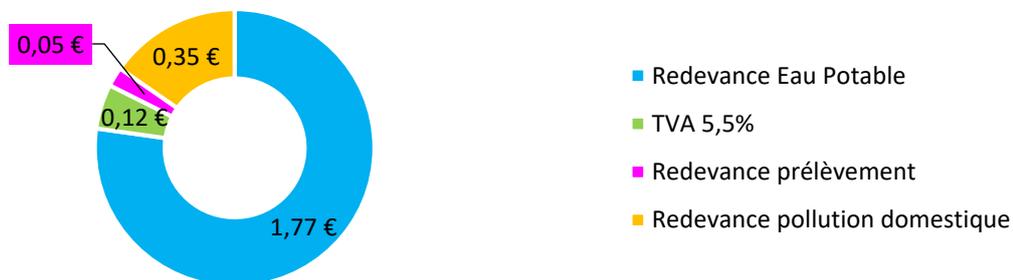
PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre :

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **55 €HT/an**
- Part variable : **1,31 €HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **1,768 €HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,29 €TTC par m³ pour 120 m³**

27 740 factures émises dans l'année

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

Affectation pour 100 € de recette

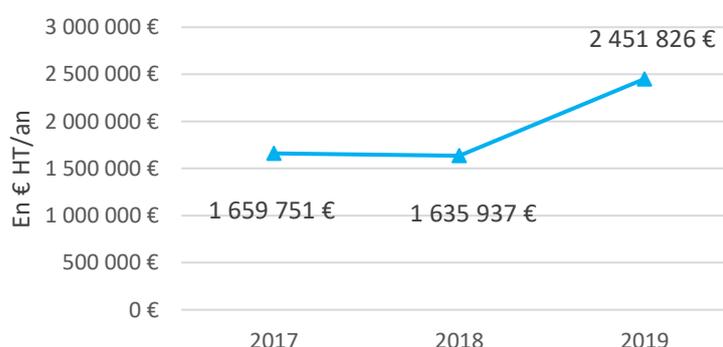




Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1 an	0,8 an	0,5 an
Capital restant dû	2 745 192 €	2 133 581 €	1 358 828 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2 %	2,13 %	ND
Montant des abandons de créances	19 240 €	13 408 €	13 718 €
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

L'année 2019 est marquée par un niveau d'investissement en nette hausse (+50%) en lien avec l'opération de réhabilitation-adaptation de la station de traitement du Col de Saverne démarrée en septembre 2018, en sus des travaux d'amélioration-renouvellement du réseau.

En parallèle, le désendettement se poursuit à un rythme soutenu, avec une durée d'extinction de la dette passant sous une demi-année, tout en maintenant une politique tarifaire stable pour ses usagers.

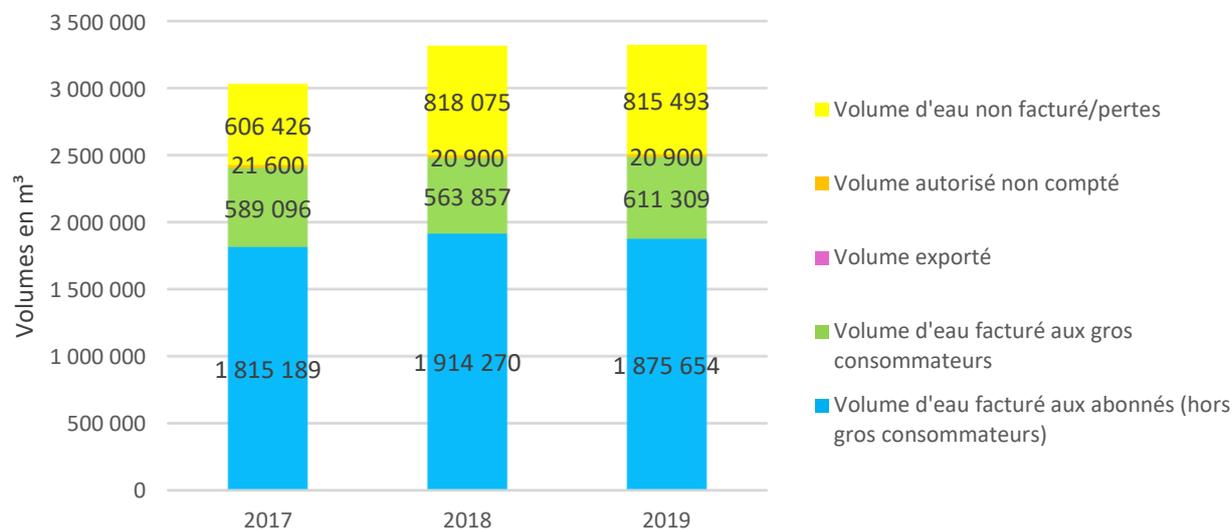
L'autofinancement se maintient à niveau très satisfaisant (35%) permettant de faire face aux investissements programmés dans le cadre de la gestion patrimoniale du périmètre.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



L'année 2019 se caractérise par une stabilité globale des volumes produits et vendus. Les pertes restent relativement conséquentes, les actions entreprises courant 2019 pleinement leur fruit que sur l'année suivante.

De manière plus détaillée : avec 2 468 963 m³ vendus en 2019, les ventes sont en très légère hausse par rapport à 2018, soit +0,36% correspondant à +8 836 m³. Dans le même temps, la production a progressé de +0,19%, soit +6 254 m³, s'établissant à 3 323 356 m³ en 2019.

En corollaire, le rendement s'améliore très légèrement passant de 75,3 à 75,5%, tout en restant un enjeu d'amélioration important du périmètre.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2019
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	3,07‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2019	0,1

Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j) (*)
2019	5,77



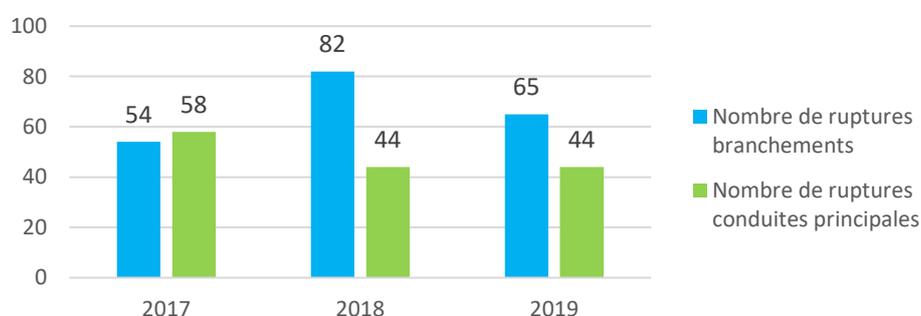
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1 783 appareils
- 12 réparations sur les poteaux d'incendie
- 7 remplacements

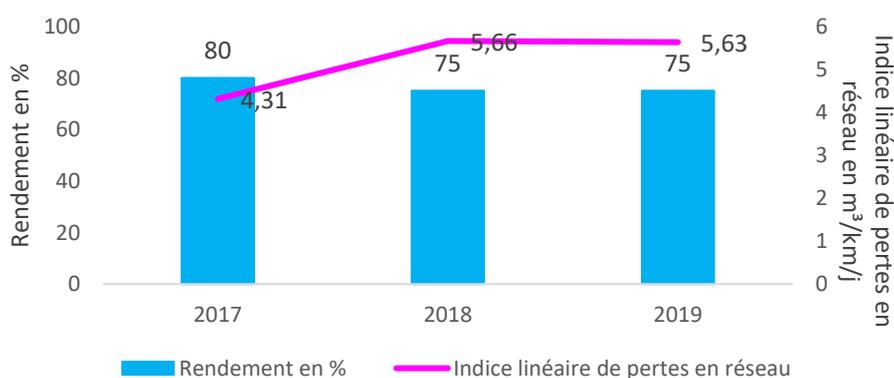
PARC DE COMPTEURS

- 14 468 nombre total de compteurs
- 1 385 compteurs remplacés, soit 9,57% du parc
- 84% de compteurs radio-relevés

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX



Pour compléter les recherches de fuites engagées pour réduire les pertes, la finalisation de la sectorisation est en cours. Elle nécessitera encore quelques travaux pour être pleinement exploitable en 2021. Son utilisation en 2019 a permis d'identifier et de réparer plusieurs ruptures importantes au courant du dernier trimestre 2019, représentant un volume estimé à près de 700 m³/j. Les effets ne s'en sont pas encore traduits sur le rendement qui n'a que très légèrement progressé de 75,3 à 75,5%. Il convient donc de poursuivre les efforts dans la lutte contre les pertes.



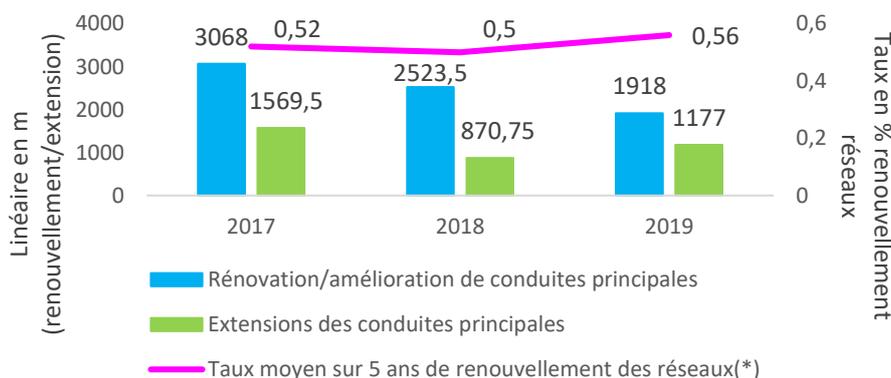
LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

Ouvrages:

- Puits de Haegen suite panne pompe (et impossibilité de retrait) fin 2018 : réalisation alimentation de secours (camion citerne puis conduite posée au sol à partir de Saint-Gall) puis intervention sur le puits et remise en service en avril 2019 à débit réduit (cf. ancienne pompe cassée bloquée à -60 m)
- Remplacement d'équipements / génie-civil / ouvrants : remplacement des vannes papillons de la station de traitement de Baerenbach et d'un tronçon de tuyauterie HP, réfection du crépis et remplacement de la porte d'accès de la station relais d'Ernolsheim les Saverne, installation pré-équipement pour chloration de secours à la station de traitement de Birkenwald et pose de ressort d'assistance à l'ouverture sur capots des sources de Birkenwald.
- Amélioration de la télégestion d'ouvrages du périmètre : fiabilisation et optimisation des installations de communication du secteur Weiterswiller
- Déplacement d'un tronçon affleurant de la conduite des sources 2 et 3 Secteur Mossel

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Près de 3,1 km de canalisations ont été posées en 2019, dont :

- 1177 ml pour la conduite de sécurisation de la commune de Haegen, « phase 1 », posée entre l'extrémité du réseau de Saint-Gall (Thal-Marmoutier) et la conduite des sources de Haegen au courant de l'été 2019 pour sécuriser l'adduction de la commune avant l'étiage des sources, en lien avec le débit réduit du puits de Haegen suite au sinistre survenu ce puits pendant les Fêtes de fin d'année 2018
- 1918 ml de conduites renouvelées et/ou renforcées en coordination avec les projets de voirie dans 5 communes, à savoir :
 - ✓ Knoersheim - rue Principale (531 ml)
 - ✓ Allenwiller - rue Principale (382 ml)
 - ✓ Schwenheim - rue Principale (287 ml)
 - ✓ Monswiller - rue du Haut-Barr (520 ml)
 - ✓ Steinbourg - quai du Canal (198 ml)

L'indicateur réglementaire du taux de renouvellement (calculé en moyenne glissante sur 5 ans) ressort à 0,56 %/an.

Le taux de renouvellement calculé sur 2019 s'établit à 0,44 % pour les opérations réceptionnées totalisant 1918 ml, impacté négativement par les opérations réalisées en 2019, mais non réceptionnées sur l'exercice (rue de Donaueschingen et rue du Schneeberg à Saverne, totalisant 770 ml) et le décalage sur 2020 du renouvellement-renforcement de la conduite intercommunale Otterswiller – Schwenheim représentant 2150 ml.



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

Opération Ramsthal 3 / Col de Saverne

Le chantier de réhabilitation-adaptation de la station de traitement du Col de Saverne démarré en septembre 2018 a abouti à la remise en service de la station rénové au courant de l'été 2019. L'opération comprenait la rénovation complète des équipements de la station construite dans les années 70, tout en conservant le bâtiment existant et permettra la neutralisation et la désinfection des eaux brutes provenant des trois forages de la vallée du Ramsthal.

Concernant le nouveau forage de Ramsthal 3, la phase administrative et réglementaire relative à la déclaration publique du nouveau forage et au volet environnementale a abouti à l'obtention de **l'arrêté préfectoral de DUP en date du 23 septembre 2019**, après instruction du dossier par les services de l'Etat et enquête publique effectuée du 29 avril au 17 mai 2019.

Les travaux de construction du génie-civil de l'avant-puits qui devaient démarrer en février-mars 2020 ont débuté après la crise sanitaire et se sont déroulés activement de juin à octobre 2020. Ils se poursuivront avec la mise en place des équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques pour une mise en service du nouveau puits début 2021.

Opérations réseaux :

Outre les renouvellements de réseau opérés en lien avec les projets de voirie des communes, 2 opérations d'ampleur seront réalisées en 2020, avec le renouvellement-renforcement de la conduite intercommunale Otterswiller-Schwenheim (marché attribué en juin 2019 représentant 2150 ml) et celui de conduite intercommunale Otterswiller-Gottenhouse (marché attribué en février 2020 représentant 640 ml).

AUTRES INFORMATIONS

En 2019, le schéma directeur d'eau potable réalisée en 2018 a été complété en intégrant les communes de Haegen et de Birkenwald qui ont intégrés le périmètre de la Région de Saverne-Marmoutier en lien avec les volontés locales et la prise de compétence eau potable par la Communauté de Communes du Pays de Saverne. L'analyse a mis en évidence les limites de l'adduction en eau potable actuelle de ces 2 communes alimentées en tout ou partie par des sources. Les étiages répétés et prolongés et le sinistre survenu sur le puits de Haegen démontre la nécessité de sécuriser leur alimentation à court terme. Les projets de sécurisation élaborés dans le cadre de ces études ont été soumis à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre des politiques de résilience et d'adaptation des installations d'eau potable au changement climatique.



ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Station de traitement du Col de Saverne (neutralisation – désinfection / capacité 210 m³/h)

Chantier de réhabilitation – adaptation (septembre 2018 – été 2019)



Visite par la Commission Locale le 1^{er} octobre 2019



Nouveau forage Ramthal 3 (capacité 100 m³/h)

Projet de mise en exploitation du nouveau forage Ramthal 3
Construction et raccordement de la station de pompage
d'eau potable R3 d'une capacité de 100 m³/h

Maitre d'ouvrage
SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace - Moselle
Présidente de la Région de Saverne-Marmoutier
Espace Européen de l'Entreprise-Schillingham
CS 10100 - 67115 STRASBOURG-CEDEX

Maitre d'oeuvre
SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace - Moselle
Bureau d'Etudes Eau Potable
Espace Européen de l'Entreprise-Schillingham
CS 10100 - 67115 STRASBOURG-CEDEX

Coordonnateur SPS
BUREAU VERITAS
4 rue du Parc
97100 OUESSAUSSEN

Contrôleur technique
ALPES CONTROLES
18 rue Charles Adolphe Wurtz
67222 WOLFFSHEIM

Entreprises de travaux

Lot 1 URBAN DUMEZ 7 rue de l'Industrie 67100 SCHILLINGHAM	Lot 2 MTE 7 rue des Dunes 67100 SCHILLINGHAM	Lot 3 JEAN LEFEBVRE 18 rue Charles Adolphe Wurtz 67222 WOLFFSHEIM	Tuyauterie - serrurerie ATELIER SIEFFERT 4 rue de la République 67100 GAMBESHEIM
--	---	--	---

Détails de l'opération

Lot 1 : génie civil, voirie, réseaux et aménagements	172 100 € HT	Financement :
Lot 2 : autorisation et communication préalable	162 200 € HT	100% - Autorité de la Région de Saverne-Marmoutier (35 %)
Lot 3 : fourniture de l'équipement	234 500 € HT	
Tuyauterie, armoire et équipements	46 500 € HT	
Etudes, suivi de chantier - Réajustements	69 000 € HT	
Total :	692 225,00 € HT	

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC - PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE





L'APPLICATION MOBILE ÉVOLUE !

La nouvelle version est disponible depuis votre mobile ou votre tablette. Grâce à cette application SDEA, vous pouvez alerter en direct nos experts de toute anomalie liée à l'eau et ce, en seulement 4 clics, et accéder aux services dématérialisés 24h/24 et 7j/7.

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SDEA ?

Depuis votre smartphone ou tablette, recherchez « SDEA » sur votre PlayStore (Android) ou App Store (iOS) et cliquez sur « Installer ».

Rendez-vous ensuite sur la rubrique « Mon compte » dans le menu de gauche pour vous connecter avec vos coordonnées. Vous pouvez désormais prévenir instantanément votre service public de l'eau en cas d'urgence.

QUEL DYSFONCTIONNEMENT SIGNALER ?

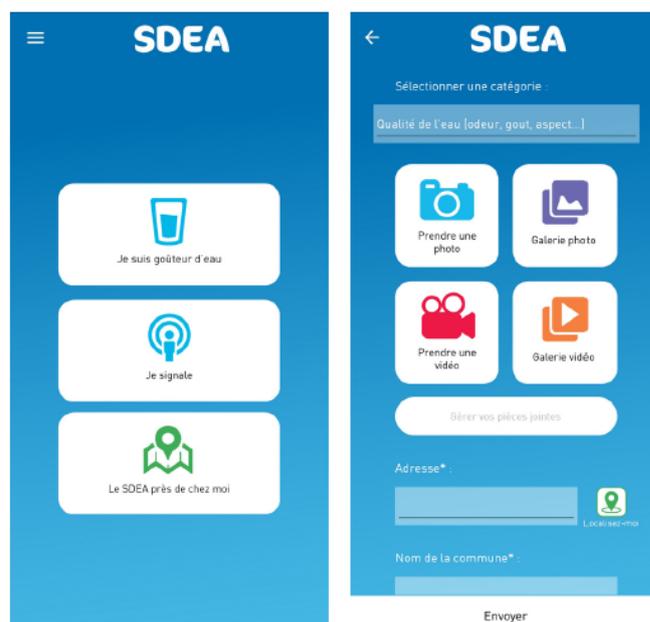
- > Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau
- > Une fuite d'eau ou un manque d'eau
- > Une borne incendie endommagée ou une grille manquante
- > Une inondation par refoulement des eaux usées
- > ...

QUE PERMET LA NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION ?

- > Signaler des débordements de cours d'eau
- > Accéder à un espace réservé lorsque vous faites partie d'une campagne Goûteur d'eau
- > Évaluer l'application
- > Accéder aux réseaux sociaux et au site internet du SDEA

À NOTER

Le SDEA intervient uniquement au sein des communes où il est chargé de la gestion de l'eau.



DEVENEZ UN ACTEUR DU SERVICE DE L'EAU

En toute simplicité vous pouvez : signaler en direct un dysfonctionnement, trouver le SDEA le plus près de chez vous, obtenir des conseils adaptés à vos besoins, contacter les urgences du SDEA 24h/24 et 7j/7, consulter les réseaux sociaux du SDEA, accéder à l'historique de vos signalements. Utiliser l'application du SDEA, c'est choisir une solution :

> **SIMPLE** : une prise en main intuitive et une utilisation facile

> **PRATIQUE** : un accès n'importe où, n'importe quand, depuis une simple connexion Internet

> **RASSURANTE** : un contact immédiat et continu avec le SDEA en cas d'urgence

> **RESPONSABLE** : une contribution active au bon fonctionnement du service de l'eau et à la sécurité des usagers



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

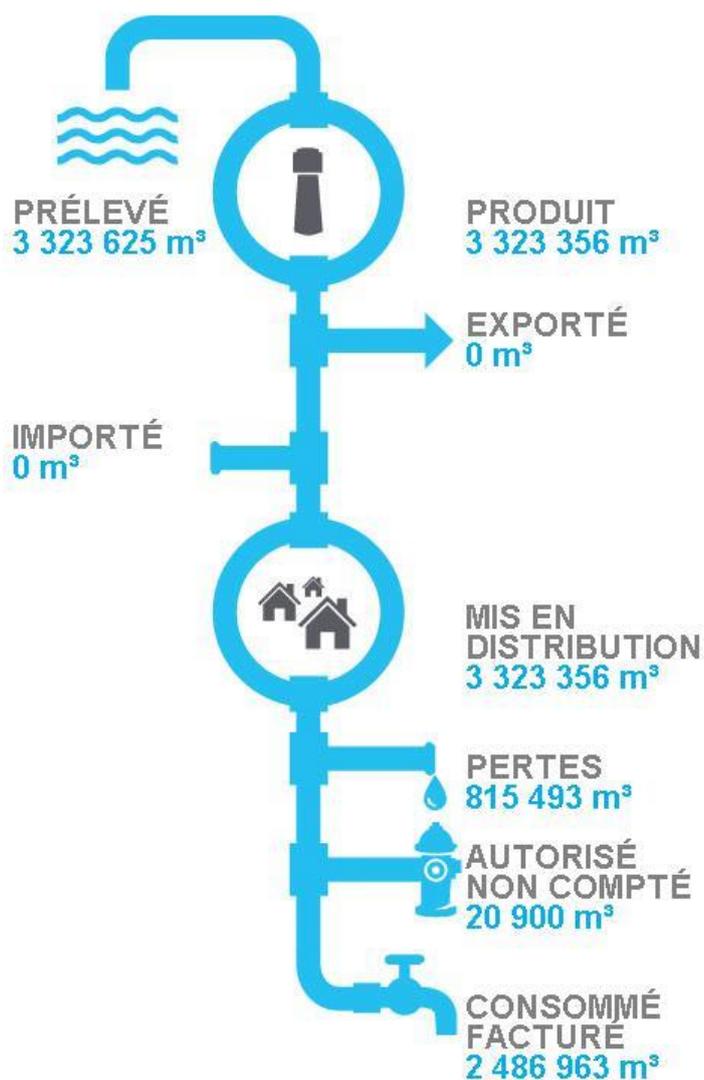
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations)
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

- > Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.



SYNTHÈSES ARS 2019 (voir ci-après)



Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	38 578
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	2,29 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98,7 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	159
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	2
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	178
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	115
P104.3	Rendement du réseau de distribution	75,5 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	5,77 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	5,63 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,56 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	93,7 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	13 718 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,07 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P155.1	Taux de réclamations	0,25 ‰



RUPTURES 2019

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
ALLENWILLER	Rue Principale	Conduite principale	22/03/2019
BIRKENWALD	Réseau distribution	Conduite principale	01/08/2019
DETTWILLER	Rue de la Heid	Branchement	03/07/2019
DETTWILLER	Rue de l'Ecole	Branchement	03/07/2019
ECKARTSWILLER	Moulin de Champagne	Branchement	29/05/2019
ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE	Rue de la Zinsel	Conduite principale	13/02/2019
GOTTENHOUSE	Rue des Prés	Conduite principale	19/07/2019
HAEGEN	Rue du Maréchal Leclerc	Branchement	22/03/2019
KNOERSHEIM	Rue de la Fontaine	Conduite principale	18/04/2019
LITTENHEIM	Rue d'Altenheim	Branchement	04/09/2019
LUPSTEIN	Rue Principale	Conduite principale	18/04/2019
MARMOUTIER	Rue du Griffon	Conduite principale	22/03/2019
MARMOUTIER	Rue Biegen	Conduite principale	02/05/2019
MARMOUTIER	Rue Quartier Saint Denis	Branchement	17/05/2019
MARMOUTIER	Rue de Dimbthal	Conduite principale	24/05/2019
MONSWILLER	Rue de Steinbourg	Branchement	09/05/2019
NEUWILLER-LES-SAVERNE	Rue de la Batteuse	Branchement	25/02/2019
NEUWILLER-LES-SAVERNE	Rue du Gué	Branchement	15/04/2019
NEUWILLER-LES-SAVERNE	Rue d'Ingwiller	Conduite principale	07/06/2019
OTTERSTHAL	Rue de l'Ancienne Ecole	Conduite principale	07/06/2019
OTTERSTHAL	Rue Principale	Branchement	25/07/2019
OTTERSWILLER	Rue du Moulin	Branchement	22/03/2019
OTTERSWILLER	Rue de Gottenhouse	Conduite principale	17/05/2019
OTTERSWILLER	Rue des Abeilles	Conduite principale	03/06/2019
OTTERSWILLER	Rue de la Gare	Conduite principale	03/06/2019
OTTERSWILLER	Rue du Griffon	Branchement	27/06/2019
OTTERSWILLER	Rue du Géroldseck	Branchement	24/07/2019
OTTERSWILLER	Rue du Niederbarr	Conduite principale	30/08/2019
REUTENBOURG	Rue de la Rivière	Conduite principale	24/05/2019
REUTENBOURG	Rue de la Rivière	Conduite principale	08/07/2019



Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
SAVERNE	chateau des rohan	Conduite principale	07/03/2019
SAVERNE	Rue de la Garenne	Branchement	08/03/2019
SAVERNE	Rue de la Bergerie	Conduite principale	19/03/2019
SAVERNE	Côte de Saverne	Conduite principale	19/03/2019
SAVERNE	Route Romaine	Conduite principale	19/03/2019
SAVERNE	Rue de la Roseraie	Conduite principale	19/03/2019
SAVERNE	Fossé des Remparts	Conduite principale	19/03/2019
SAVERNE	Rue des Vergers	Conduite principale	19/03/2019
SAVERNE	Rue de Donaueschingen	Branchement	20/03/2019
SAVERNE	Rue du Maréchal Foch	Branchement	20/03/2019
SAVERNE	Rue de la Mésange	Branchement	20/03/2019
SAVERNE	Rue du Bastberg	Branchement	20/03/2019
SAVERNE	Rue de Haguenau	Conduite principale	29/03/2019
SAVERNE	Rue Saint Nicolas	Branchement	16/04/2019
SAVERNE	Rue de Dettwiller	Branchement	18/04/2019
SAVERNE	Rue du Chemin de Fer	Conduite principale	23/05/2019
SAVERNE	Chemin du Niederbarr	Conduite principale	27/05/2019
SAVERNE	Rue de la Garenne	Conduite principale	03/06/2019
SAVERNE	Quai du Château	Branchement	03/06/2019
SAVERNE	Rue Général Leclerc	Branchement	06/06/2019
SAVERNE	Rue des Sources	Conduite principale	07/06/2019
SAVERNE	Place de la Pépinière	Conduite principale	07/06/2019
SAVERNE	Rue Edmond About	Conduite principale	28/06/2019
SAVERNE	Rue privée Bloch	Conduite principale	02/07/2019
SAVERNE	Rue du Maréchal Foch	Branchement	03/07/2019
SAVERNE	Rue de la Garenne	Branchement	05/07/2019
SAVERNE	Rue de la Mésange	Branchement	05/07/2019
SAVERNE	Rue de la Résidence	Branchement	11/07/2019
SAVERNE	Rue des Prés	Branchement	18/07/2019
SAVERNE	Rue Sainte Marie	Conduite principale	06/08/2019
SAVERNE	Rue de Donaueschingen	Conduite principale	03/09/2019
SAVERNE	Rue de Donaueschingen	Conduite principale	13/09/2019



Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
SAVERNE	Rue de Donaueschingen	Conduite principale	13/09/2019
SAVERNE	Rue de Bouxwiller	Conduite principale	07/11/2019
SCHWENHEIM	Rue de la Paix	Conduite principale	24/07/2019
STEINBOURG	Rue de Wasselonne	Conduite principale	09/01/2019
STEINBOURG	Rue de Rosenwiller	Conduite principale	26/02/2019
STEINBOURG	Route de Saverne	Conduite principale	26/02/2019
STEINBOURG	Rue Saint Jean	Branchement	26/02/2019
THAL-MARMOUTIER	Rue Ballerich	Branchement	04/11/2019
WEITERSWILLER	Rue des Garçons	Conduite principale	26/02/2019
WEITERSWILLER	Rue des Bergers	Conduite principale	26/02/2019
WOLSCHHEIM	Rue des Sources	Conduite principale	15/10/2019

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mai 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de SOMMERAU - Secteur BIRKENWALD



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eapotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Sommerau – Secteur de Birkenwald (300 habitants)¹ est alimentée en eau par 5 sources. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 16 juin 2009 et disposent de périmètres de protection. L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux ultra-violetts. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux sources, en sortie de la station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

La commune de Sommerau a intégré le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle au 1^{er} janvier 2018.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 89 %

Eau de qualité microbiologique moyenne. L'analyse de l'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (purges, chloration) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 9,0 °f (degré français)
- pH : 8,1

Eau très douce (très peu calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 4,5 mg/l
- Teneur maximale : 4,8 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 13,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 7,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,14 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA-Périmètre de Sommerau, dans le secteur de Birkenwald, est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan microbiologique, elle est de moyenne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier Secteur JOHANNISTHAL

ORIGINE DE L'EAU

Le hameau de Johannisthal (commune de Neuwiller les Saverne - 11 habitants)¹ est alimenté en eau par une source. Cette ressource a été déclarée d'utilité publique le 10 novembre 1989 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés à la source et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

3 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 3 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 2,3 °f (degré français)
- pH : 5,8

Eau très douce (très peu calcaire) peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation ...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 9,2 mg/l
- Teneur maximale : 9,2 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier, à Johannisthal, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de Haegen

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Haegen (677 habitants)¹ est alimentée en eau par 3 sources et 1 forage. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 14 mars 2002 et disposent de périmètres de protection. L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux ultra-violetts avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés sur la source, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

Suite à une panne du forage survenue le 30 janvier 2018, un remplissage du réservoir de Haegen par camion-citerne a été réalisé le 2 janvier 2020. La commune de Haegen a ensuite été alimentée en eau potable depuis l'annexe Saint-Gall de Thal Marmoutier du SDEA-Périmètre de Saverne-Marmoutier-Secteur de Reinhardsmunster du 7 janvier au 24 avril 2019. Le forage a été reconnecté au réseau public le 25 avril 2019.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

20 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 8 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 7,8 °f (degré français)
- pH : 8,2

Eau très douce, très peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation, ...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable de quelques dizaines de secondes (Cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 2,8 mg/l
- Teneur maximale : 3,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 4,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,11 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre de Haegen est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier SECTEUR NORD

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur Nord du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne - Marmoutier (28448 habitants)¹ est alimenté en eau par 26 sources et 6 forages. Ces sources ont été déclarées d'utilité publique le 22 octobre 2009 et le 3 mars 2014 pour les 3 forages et l'ensemble de ces ressources disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection au chlore. Les prélèvements d'eau sont réalisés sur les ressources, en sortie des stations de traitement, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

75 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 65 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 98,5%**

Eau de très bonne qualité microbiologique. L'analyse de l'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures (chloration, purge) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 6,9 °f (degré français)
- pH : 7,8

Eau très douce (très peu calcaire) peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation ...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 5,1 mg/l
- Teneur maximale : 8,1 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité ²

- Teneur moyenne en chlorures : 4,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre de la Région de Saverne - Marmoutier, dans le secteur Nord, est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan microbiologique, elle est de très bonne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier Secteur REINHARDSMUNSTER

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur Reinhardsmunster comprenant également les hameaux Dimbsthal, Hengwiller et Saint Gall (1031 habitants)¹ est alimenté en eau par 5 sources. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 22 octobre 2009 et disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection au chlore. Les prélèvements d'eau sont réalisés sur les sources, en sortie de la station de traitement, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

10 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 8,1 °f (degré français)
- pH : 8,2

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire) et proche de l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 3,4 mg/l
- Teneur maximale : 3,4 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 3,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,12 mg/l

Références de qualité²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA – Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier, sur le secteur de Reinhardsmunster, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier – SAINT-JEAN-SAVERNE

ORIGINE DE L'EAU

Saint-Jean-Saverne (592 habitants)¹ est alimenté en eau par 2 sources et par les sources et forages du secteur de Saverne. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 22 octobre 2009 et disposent de périmètres de protection.

L'eau du secteur de Saverne fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection au chlore. Les prélèvements d'eau sont réalisés sur les sources, en sortie des stations de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

10 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 8 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 10,2 °f (degré français)
- pH : 8,1

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau douce (peu calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 3,3 mg/l
- Teneur maximale : 3,2 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 3,8 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,08 mg/l

Références de qualité²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier, à Saint-Jean-Saverne, est conforme aux limites bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier - SECTEUR SUD

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur Sud du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne - Marmoutier (6602 habitants)¹ est alimenté en eau par 5 sources et 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 22 octobre 2009 et disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection au chlore. Les prélèvements d'eau sont réalisés sur les ressources, en sortie des stations de traitement, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

36 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 27 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 10,0 °f (degré français)
- pH : 8,0

Eau douce, très peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable de quelques dizaines de secondes. (Cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,0 mg/l
- Teneur maximale : 3,4 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité ²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 3,1 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,06 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA – Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier, dans le secteur Sud, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier – SECTEUR WEITERSWILLER

ORIGINE DE L'EAU

Weiterswiller (569 habitants)¹ est alimenté en eau par 1 forage. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 15 décembre 2004 et dispose de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux ultra-violetts. Les prélèvements d'eau sont réalisés au forage, en sortie de la station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 8 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 11,4 °f (degré français)
- pH : 7,5

Eau douce (peu calcaire), peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,8 mg/l
- Teneur maximale : 4,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité ²

- Teneur moyenne en chlorures : 4,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,9 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre de la Région de Saverne – Marmoutier, à Weiterswiller, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.